——— 1937 ———

Chalonnes.
Chez les cheminots

Nous apprenons que M. Jean Aubry, facteur enregistrant à Chalonnes, a été nommé facteur-chef au Mans. C'est un avancement mérité. La population de Chalonnes verra partir avec regret M. Augry, qui était fort estimé dans la région.

L'Ouest-Eclair, le 18 mars 1937

——— 1938 ———

La mise en service de l'automatique rural dans le groupement d'Angers.

La presse locale a bien voulu informer en temps utile les usagers du téléphone de la mise en service des divers réseaux et cabines compris dans le groupement d'Angers. D'ici quelques jours, 120 localités seront dotées de l'automatique rural.

A cette occasion, il n'est pas superflu de rappeler que le département de Maine et Loire, en avançant à l'Administration des P.T.T les fonds nécessaires à l'équipement des bureaux, a marqué sa volontiers de rester à la tête du progrès, et d'autre part l'administration a tout mis en oeuvre en vue d'une prompte réalisation.

Déjà la population rurale se plaît à reconnaître les facilités mises à sa disposition, puisque le nouveau système permet à l'abonné, quelle que soit sa résidence, d'être en relation directe et immédiate avec le Central d'Angers, d'où une plus grande célérité dans l'établissement des communications, avec d'incontestables garanties de discrétion. En outre, la suppression des intermédiaires et la mise en application des plus récents progrès de la technique téléphonique permettent d'obtenir une audition aussi parfaite que possible, même sur de longues distances. Enfin, l'avance le plus apprécié est la possibilité d'obtenir des communications à toute heure de jour et de nuit, alors que précédemment l'établissement de celles-ci était subordonné aux heures d'ouverture des bureaux d'attache.

Déjà les premières statistiques établies permettent de constater une recrudescence notable des communications échangées et un accroissement sensible du nombre des abonnés des abonnés ruraux.

Bien entendu, comme elle l'a toujours fait, la Direction départementale des P.T.T s'efforce de donner suite aux demandes de rattachement qui lui sont adressées, dans le moindre détail.

La sixième tranche qui sera livrée à l'exploitation entre le 5 et le 7 mai courant , comprend les 11 bureaux suivants : Les Alleuds, Beaulieu, La Bohalle, Brissac, Chanzeaux, La Daguenière, Rablay, Saulgé-l'Hôpital, Saint Lambert du Lattay, Trélazé, Vauchrétien.

Les abonnés appartenant à ces réseaux seront avisés individuellement par téléphone de la date exacte et de l'heure à partir desquelles ils devront utiliser leur poste en observant les directives qui leur seront données par une notice cartonnée actuellement en cours de distribution.

Les abonnés rattachés au secteur de Chalonnes (Chalonnes, Chaudefonds, Saint Laurent de la Plaine) ne pourront être équipés en automatique rural que dans le cours du 4e trimestre 1938.

En raison de l'importance exceptionnelle de ce secteur, il a été en effet nécessaire d'approprier un nouveau local à Chalonnes, et un nouveau réseau aéro-souterrain doit être constitué.

L'Administration des Postes s'excuse de ce contre-temps auprès des abonnés intéressés.

L'Ouest-Éclair, le 4 mai 1938

——— 2012 ———

Chalonnes sur Loire.
Convention entre la Poste et la Ville pour travaux



Vision de la future poste, attenante aux services sociaux, dont les travaux sont en cours rue des Poilus, réhabilitation qui redonnera une belle unité à ce bâtiment du XIXe siècle.

Au conseil municipal du jeudi 20, Pierre Davy, adjoint aux bâtiments publics, explique qu'une convention doit être signée entre la Ville et la Poste dans le cadre des travaux qui vont débuter en avril pour faire évoluer les locaux de cette dernière, suite à la réorganisation du tri postal sur le secteur.

Les bâtiments annexes, précédemment utilisés pour le tri, seront démolis. Les locaux principaux seront réaménagés en prenant en compte notamment l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Ces évolutions auront un impact sur le montant du loyer que la Poste paie à la ville avec des dispositions transitoires pendant la période des travaux, qui s'échelonneront jusqu'à fin novembre 2013. Le 15 avril, mise en place de douze modules préfabriqués qui accueilleront provisoirement les services postaux pendant les travaux financés par la ville (démolition et fourniture d'une coque vide « clôs-couvert » avec huisseries aux normes « la Poste », ravalement façade, chauffage par géothermie et parois coupe-feu) et, à compter d'octobre 2013, les aménagements intérieurs, dont se charge la Poste. Celle-ci participera financièrement de manière forfaitaire à l'installation des modules préfabriqués. Un bail commercial sera signé entre la ville et la Poste pour une durée de 9 ans à compter de décembre 2013. Le montant du nouveau loyer annuel est fixé à 37 860 € pendant 6 ans, puis 31 200 €.

Ouest-France, le 23 décembre 2012

——— 2013 ———

Chalonnes sur Loire.
Travaux de réaménagement du bureau de poste

A la suite des travaux de la Poste (Ouest-France 24 décembre et 20 avril), cette dernière informe les Chalonnais des modifications en cours. A partir du mercredi 15 mai, le bureau de poste situé rue Carnot sera fermé pour travaux. Début décembre 2013, les clients bénéficieront à nouveau des services du bureau de poste de Chalonnes. Jusqu'au 18 mai, les clients pourront retirer leurs colis et lettres recommandées dans le local boites postales les lundi, mercredi, jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; le mardi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30 ; le vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi, de 9 h à 12 h. Pour toutes les autres opérations postales et bancaires, les clients pourront se rendre dans les bureaux de poste les plus proches (Saint-Georges-sur-Loire, Rochefort-sur-Loire et Chemillé). A compter du 21 mai, 14 h, et pendant toute la durée des travaux, les clients pourront effectuer toutes les opérations postales et bancaires y compris le retrait des colis et lettres recommandées dans le local provisoire (en face du bureau de poste actuel) aux mêmes horaires mentionnés ci-dessus. Pour un accueil téléphonique, les clients auront la possibilité de composer le 36 31 (non surtaxé depuis un poste fixe) et également prendre rendez-vous avec les conseillers financiers en composant le 36 39 (0,15 € TTC/min, plus surcoût éventuel selon opérateur).

Ouest-France, le 15 mai 2013

Chalonnes sur Loire.
Un nouveau local pour la Poste ouvert depuis jeudi après-midi

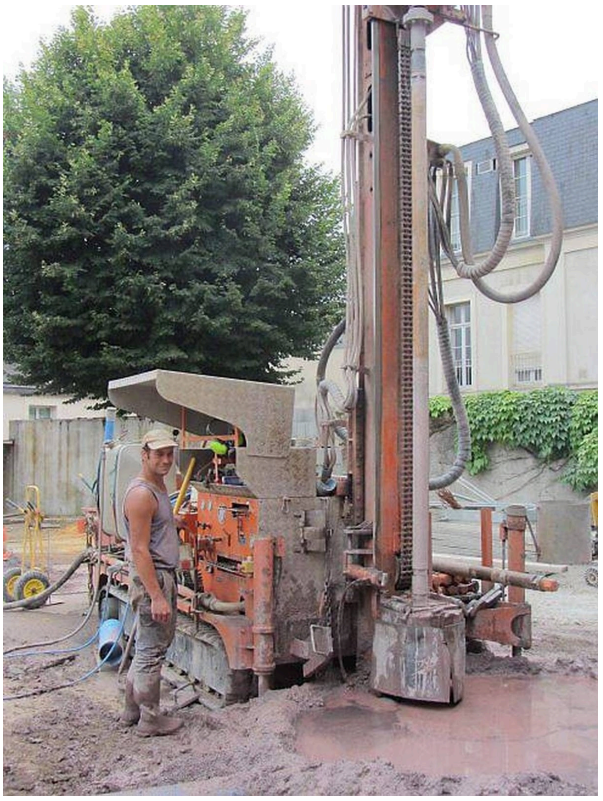
Après sept mois de travaux, la poste a ouvert les portes de ses nouveaux locaux jeudi 12 après-midi. Pas plus grand mais « plus clair, plus propre, plus fonctionnel ! » disent en choeur les membres du personnel, visiblement ravis. Jusque-là installés dans une structure provisoire - qui devrait être démontée la semaine prochaine pour faire de nouveau place au parking - Christophe Marrié, chef d'agence, et son équipe (quatre agents d'accueil et deux conseillers financier et patrimoine à rencontrer sur rendez-vous) sont à pied d'oeuvre pour accompagner et guider le client au plus près.

A la disposition de celui-ci : deux guichets dédiés à la remise des lettres et colis et un guichet voué aux opérations bancaires ; un espace libre-service boutique (emballage, téléphonie, objets de correspondance...) ; un espace automate avec machine à affranchir et dépôt de chèques ; un espace enfant aménagé par l'équipe locale. L'ensemble est accessible à tous handicaps : à l'extérieur, rampe d'accès et à l'intérieur, tablettes à hauteur de fauteuil, bandes de guidage au sol et amplificateur de son au guichet.

« Il est très rare que des travaux durent si longtemps, explique Gilles Gaillard, adjoint projet à la direction du Mans, venu prêter main-forte pour les derniers travaux. C'est parce qu'à Chalonnes, la mairie, propriétaire des locaux, en a profité pour restaurer l'ensemble du bâtiment intégrant la poste dans une unité et en aménageant aussi l'extérieur.» Les Chalonnais découvrent avec plaisir, rue des Poilus, devant le bâtiment XIXe, une charmante placette déjà ornée d'une statue de 2,89 m du sculpteur Possonéen Jacky Besson. La boîte aux lettres extérieure sera installée ces jours-ci, des bancs et un toboggan enfants dans les semaines à venir.

Ouest-France, le 13 décembre 2013

Chalonnes sur Loire.
Des forages pour chauffer la poste écologiquement



Thierry Gourdon, de l'entreprise Géoforage 49, pose près de la machine qui a foré les trois puits de 80 m sur le chantier des futurs locaux de la poste.

Sur le chantier de rénovation des locaux de la rue des Poilus, pour l'installation de la Poste, une étrange machine, appelée Écofore 603, était en oeuvre en fin de semaine. « Dans la continuité de ce qui a été réalisé l'an passé pour les locaux voisins du CCAS, nous installons un système de chauffage par géothermie, dans une optique de développement durable », explique Pierre Davy, adjoint chargé des bâtiments publics, de l'eau et de l'assainissement. Pour ce faire, trois puits de 80 m sont nécessaires et c'est l'entreprise Géoforage 49 (Saint-Georges-des-Gardes) dirigée par Eric Gingreau qui les creuse. Le foreur, Thierry Gourdon, travaille sur le poste de conduite de la machine pour enfoncer dans le sol des tiges de 3 m : « Il faut environ 5 h pour forer jusqu'à 80 m, après avoir effectué bien sûr les tests nécessaires... Notre machine est équipée pour travailler dans la roche et nous

avons 100 m de barres que je mets les unes derrière les autres... » Ensuite, ce sera au tour de l'entreprise Tharreau (La Pommeraye et Chalonnes) de prendre le relais pour installer les 210 m de tuyaux nécessaires par rapport à la surface à chauffer. La municipalité souhaite installer à terme ce système de chauffage dans d'autres espaces publics.

Ouest-France, le 21 juillet 2013

Chalonnes sur Loire.
La Poste provisoire «.s'envole » et laisse place au parking



La Poste provisoire

Tels un gros colis de Noël, La Poste provisoire s'est envolée ! Un an jour pour jour après que le conseil municipal a voté une convention pour les travaux de La Poste, 8 mois après leur installation, les locaux provisoires sont remportés, rendant place au parking.

Ouest-France, le 20 décembre 2013

Chalonnes sur Loire.
La sculpture Jacky Besson installée parvis de la Poste



Jacky Besson auprès de son œuvre, « Pieu », devant la nouvelle Poste.

L'histoire

La statue que l'on peut voir sur le nouveau parvis de la Poste est l'oeuvre de Jacky Besson, artiste d'origine chalonnaise résidant à La Possonnière.

Acquise par la municipalité il y a quelques années, cette sculpture en ardoise de trois mètres de haut devait être initialement installée sur les quais fraîchement rénovés mais les piliers du ponton ayant dû être agrandis, le rapport d'échelle ne fonctionnait plus. Son installation n'était pas non plus appropriée sur la nouvelle place de l'Hôtel de ville ou au milieu d'un rond-point.

L'artiste, collaborateur d'architectes avant des études aux Beaux-arts d'Angers, a suggéré aux élus de l'ériger sur le côté de la nouvelle Poste. Cette réalisation fait partie d'une longue série créée par Jacky Besson entre 1990 et 2000, avant qu'il ne s'intéresse aux éclats de bombe trouvés du côté du pont de l'Alleud comme nouveau matériau artistique.

Cette séquence de sa création porte le nom de Pieux, « qu'il faut prendre dans les deux sens, précise le sculpteur. Les pieux de vigne en ardoise occupaient une place bien particulière dans nos paysages de coteaux, surtout en hiver quand les feuilles tombaient et laissaient apparaître ces alignements ponctuant les rangs de ceps. Postés là comme des gardiens d'une tradition, traversant le temps, témoignant des pratiques antérieures depuis la nuit des temps... »

Imposante de hiératique verticalité, la sculpture s'humanise avec la petite tête qui l'habite et « un lien sacré [qui] nous rappelle aux ancêtres. Témoin cette écriture à jamais indéchiffrable, quelques signes ça et là sur ces sculptures ardoisées dont Jacky Besson a scarifié le ventre ou le dos », rappelle son ami Gérard Grandin.

Ouest-France, le 28 décembre 2013

——— 2014 ———

Chalonnes.
Les facteurs en grève illimitée



La distribution des tracts s'est faite avec le sourire.

Les facteurs étaient présents sur le marché chalonnais, mardi matin 25 février, pour distribuer des tracts et expliquer les raisons de leur grève illimitée, déclenchée la veille (voir notre édition de ce mardi).

En cause : une nouvelle organisation locale qui sur les secteurs de Saint Georges sur Loire, Montjean, Saint Pierre Montlimart et Saint Florent le Vieil entraînerait un recul de l'heure de fin de distribution du courrier.

Le Courrier de l'Ouest, le 24 février 2014

Maine-et-Loire.
Un mouvement de grève perturbe la distribution du courrier



Trois cantons sont touchés par la grève des agents de La Poste.

Ils étaient une quarantaine d'agents de La Poste à tenir un piquet de grève, ce matin, devant le centre postal de Saint Georges sur Loire.

La distribution du courrier dans les cantons de Chalonnes-sur-Loire, Saint Georges sur Loire et Saint Florent le Vieil est perturbée par ce mouvement.

Le Courrier de l'Ouest, le 24 février 2014

Chalonnes.
La grève des facteurs est suspendue

Mardi 25 février, les facteurs étaient présents sur le marché de Chalonnes pour annoncer un mouvement de « grève illimitée » lancé la veille. Dans le même temps, une délégation syndicale était reçue à 10 h 30 par la direction locale, à Saint-Georges-sur-Loire. « Devant le refus total de négociation de la part de la direction, nous sommes démunis. Nous ne sentons pas écoutés, et la situation

financière de la plupart d'entre nous ne nous permet pas de poursuivre l'action entamée, c'est pourquoi nous avons décidé de suspendre la grève », nous a confié ce mercredi matin au téléphone une représentante de l'intersyndicale.

Le Courrier de l'Ouest, le 26 février 2014

——— 2021 ———

Maine-et-Loire.
Le postier fouillait dans les courriers



Un nombre anormal de réclamations dans les secteurs de Chalonnes-sur-Loire et Mauges-sur-Loire a mis la puce à l'oreille aux enquêteurs

Ce mardi 13 avril, le tribunal d'Angers (Maine-et-Loire) jugeait un postier suspecté de subtiliser des tickets restaurants ou des chèques-vacances, dans les secteurs de Chalonnes sur Loire et de Mauges sur Loire. La Poste, interpellée par un nombre anormal de réclamations sur les secteurs de Chalonnes-sur-Loire et Mauges-sur-Loire, décide début 2019 de mener une enquête interne. Très vite, il apparaît qu'un postier subtilise, au cours de sa tournée, des courriers contenant des tickets-restaurants ou encore des chèques vacances.

Sous la contrainte

L'homme, absent à l'audience, ce mardi 13 avril, à Angers (Maine-et-Loire), avait un « mode opératoire parfaitement rodé » , explique la procureure, auditrice de justice. Il repérait les enveloppes susceptibles de contenir les titres puis les subtilisait. Si c'était nécessaire, il signait même le pli à la place du destinataire.

Poursuivi pour neuf vols, l'ancien postier en reconnaît cinq, sur une période allant de décembre 2018 à février 2019. Il explique avoir été contraint à le faire par un autre employé, mais refuse de renseigner l'identité de ce dernier. Le fruit de ces vols a cependant bien été utilisé par l'homme en question, notamment pour s'acheter des écouteurs ou des produits alimentaires. C'est d'ailleurs grâce à ses cartes bancaires et cartes de fidélités que les enquêteurs ont pu le confondre. La procureure requiert et obtient six mois de sursis probatoire ainsi qu'une interdiction d'exercer dans la fonction publique pour une durée de cinq ans. Il est toutefois relaxé pour quatre des vols comme l'avait plaidé son avocat, Me Julien Richou.

Ouest-France, le 13 avril 2021

Près d'Angers.
Le postier piquait les chèques-vacances



Les services de La Poste et la gendarmerie sont parvenus à identifier le voleur.

Les services postaux de Maine-et-Loire ont reçu de nombreuses réclamations au cours des années 2018 et 2019. Certaines personnes destinataires de chèques vacances, chèques-cadeaux ou tickets restaurants ne recevaient pas leur courrier.

La Poste a alors décidé de désigner un enquêteur afin d'éclaircir cette anomalie.

Des soupçons se sont rapidement portés sur un homme de 43 ans, employé en CDD d'août 2018 à février 2019 dans les centres de tri de Chalonnes-sur-Loire et Mauges-sur-Loire. La Poste a fait part de ces soupçons aux gendarmes, qui ont interpellé le suspect jeudi 29 octobre 2020. L'homme de 43 ans a, pour un achat, utilisé un chèque-cadeau mais aussi, pour le surplus, sa carte bancaire. Cela a permis de remonter jusqu'à lui.

Le préjudice subi par les victimes est évalué à un total de près de 3 000 €. En garde à vue, le quadragénaire a reconnu la majeure partie des faits. Il est convoqué en justice le 13 avril prochain.

Le Courrier de l'Ouest, le 31 octobre 2021

——— 2025 ———

Des vélos de facteurs électriques et reconditionnés en vente dans des bureaux de poste

Plusieurs bureaux de poste des Pays de la Loire mettent en vente des vélos de facteurs électriques et reconditionnés.



Après cinq ans d'utilisation, les vélos à assistance électrique qui équipent les facteurs de toute la France sont réformés.

Depuis début avril, neuf bureaux de poste des Pays de la Loire, dont celui d'Angers Ralliement, offrent au public la possibilité d'acheter des vélos de facteurs reconditionnés. Ces vélos à assistance électrique ont été remis en état dans les ateliers de Nouvelle Attitude, une entreprise d'insertion par le travail et filiale du groupe La Poste située à Tours.

Dans les Pays de la Loire, les vélos sont également commercialisés dans les bureaux de poste de Chalonnes-sur-Loire, Nantes Chantenay, Orvault, Les Sables-d'Olonne, Saint-Jean-de-Monts, Le Mans République, Laval Mendes France et Guérande.



Voici les vélos reconditionnés que vend La Poste.

Combien faut-il débourser ?

Proposés au prix de 1 490 € TTC, ces vélos ouvrent le marché des vélos électriques au plus grand nombre, avec des équipements français, robustes et de qualité. Plus qu'un moyen de transport, chaque vélo de facteur est unique et chargé d'histoires. Ils sont équipés d'un cadre en aluminium et sont conçus pour être utilisés aussi bien par des hommes que par des femmes. Ils disposent également d'une assistance au démarrage par une poignée tournante détaille La Poste.

Environ 70 % des pièces sont recyclées. Les principaux organes de sécurité sont neufs, ainsi que la batterie, les chargeurs, la selle, les poignées et les câbles. Grâce à ses accessoires, le vélo se transforme en utilitaire ou en vélo familial avec un siège enfant.

Le Courrier de l'Ouest, le 7 avril 2025